



Déclaration liminaire - CTSD du 08 février 2021

Intervention de Joëlle Salarnier pour l'UNSA Éducation

Mme l'Inspectrice d'Académie,
M Le secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs

L'UNSA EDUCATION déplore que l'on préconise pour les enseignants du distanciel et que les services de l'inspection académique ne puissent proposer aux représentants élus que des conférences audios.

Madame la Dasein, conseillez-vous désormais aux enseignants du secondaire de faire cours en audio dans le cadre du protocole sanitaire ?

Unsa déplore la compensation des postes en HSA. Cela entraîne non seulement une surcharge de travail sur certains enseignants et une dégradation de leurs conditions de travail alors que les postes seront supprimés dans leur discipline.

Cela entraîne une difficulté supplémentaire quant à la mise en place des emplois du temps et cela se répercute donc sur la vie scolaire des élèves.

Cette politique ne privilégie-t-elle pas, pour l'avenir, le départ de certains élèves vers les établissements privés dont les effectifs correspondent à l'idéal pédagogique parental ?

La fermeture d'un dispositif Ulis 2 au collège La Vigère ne favoriserait-elle pas le départ de ces élèves vers l'enseignement privé ?

Ce système est un système de gestion à bout de souffle.

L'autre point soulevé par Unsa-Education.

Peut-on avoir les statistiques sur le nombre de remplaçants et le nombre de journées non remplacées que ce soit dans le premier ou le second degré. A l'heure actuelle, le remplacement est un problème important. Cette problématique a été posée au Grenelle de l'éducation.

S'il n'est pas possible de les obtenir lors de ce CTSD, serait-il envisageable d'avoir ces données départementales lors des CTSD à venir ?